

**FONDATION HOSPITALIÈRE
DE ROUYN-NORANDA INC.**

**États financiers
au 31 décembre 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 15
Annexe	16



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
50, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4S7

T 819 762-1714

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de campagne de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports des activités de financement, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2018 et 2017 et de l'actif net aux 1er janvier 2018 et 2017 et aux 31 décembre 2018 et 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot + Grant Thornton S.É.N.C.R.L.

Rouyn-Noranda
Le 25 avril 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A108945

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits		
Dons	146 168	239 913
Activités de financement (annexe A)	321 868	282 501
Intérêts et dividendes	84 107	92 342
Gains (pertes) réalisés et non réalisés sur placements	<u>(61 850)</u>	<u>14 287</u>
	<u>490 293</u>	<u>629 043</u>
Charges		
Dépenses relatives aux activités de financement (annexe A)	117 125	91 605
Salaires et avantages sociaux	107 828	125 885
Honoraires professionnels	32 970	31 601
Publicité, promotion et représentation	9 789	6 513
Fournitures de bureau	19 093	25 231
Impression	2 980	2 901
Formation	9 982	9 341
Programme - legs par assurance (note 3)	721	721
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>408</u>	<u>577</u>
	<u>300 896</u>	<u>294 375</u>
	<u>189 397</u>	<u>334 668</u>
Dons au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue - centre de Rouyn-Noranda (note 4)	<u>(232 224)</u>	<u>(109 036)</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u><u>(42 827)</u></u>	<u><u>225 632</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	REÇU À TITRE DE DOTATIONS		NON AFFECTÉ		2018	2017
	\$	\$			Total	Total
Solde au début	645 328	2 593 099			3 238 427	2 994 595
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(42 827)			(42 827)	225 632
Apports reçus à titre de dotations (note 5)	323 220				323 220	18 200
Solde à la fin	968 548	2 550 272			3 518 820	3 238 427

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(42 827)	225 632
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	408	577
Pertes (gains) réalisés et non réalisés sur placements	<u>61 850</u>	<u>(14 287)</u>
	19 431	211 922
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif	<u>(4 757)</u>	<u>(26 477)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>14 674</u>	<u>185 445</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(1 431 119)	(888 070)
Cession de placements	<u>1 074 437</u>	<u>796 602</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(356 682)</u>	<u>(91 468)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus à titre de dotations et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>323 220</u>	<u>18 200</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(18 788)	112 177
Encaisse au début	<u>139 687</u>	<u>27 510</u>
Encaisse à la fin	<u>120 899</u>	<u>139 687</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Situation financière

au 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF		
Placements (note 6)	3 700 481	3 405 649
Immobilisations corporelles (note 7)	992	1 400
Encaisse	120 899	139 687
Débiteurs	4 056	3 264
Frais payés d'avance		3 896
	<u>3 826 428</u>	<u>3 553 896</u>
PASSIF		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	31 819	28 528
Apports reportés (note 8)	275 789	286 941
	<u>307 608</u>	<u>315 469</u>
ACTIF NET		
Reçu à titre de dotations (note 5)	968 548	645 328
Non affecté	2 550 272	2 593 099
	<u>3 518 820</u>	<u>3 238 427</u>
	<u>3 826 428</u>	<u>3 553 896</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de recueillir des fonds afin de soutenir le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue - centre de Rouyn-Noranda dans le maintien et l'amélioration des soins et services offerts à la population. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier et agencement	20 %
Équipement informatique	30 %

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont constatés à titre de produits lorsque l'organisme reçoit les immobilisations. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Conversion des devises

La société utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

3 - PROGRAMME-LEGS PAR ASSURANCE

L'organisme a reçu d'un donateur une police d'assurance-vie d'un montant total de 50 000 \$ encaissable à son décès. La prime annuelle est assumée par le donateur et la Fondation a l'obligation d'effectuer le paiement annuel de 721 \$. Advenant que le donateur ne puisse plus assumer la prime annuelle, la Fondation a la possibilité de réviser sa décision. La police sera libérée en mai 2024.

L'organisme a aussi reçu d'un donateur une police d'assurance-vie d'un montant de 25 000 \$ encaissable à son décès. La prime totale a été assumée par le donateur en mai 2002.

4 - DONS AU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - CENTRE DE ROUYN-NORANDA

	<u>Engagements au début</u> \$	<u>Engagements / désengagements</u> \$	<u>Dons de l'exercice</u> \$	<u>Engagements à la fin</u> \$
Neurologie - Clinique de la mémoire	767	1 000		1 767
Bloc opératoire	3 977			3 977
Opération Enfant Soleil	10 833		10 833	
Amis des malades - Revenus de placements :				
Résiduel de la campagne affecté à la campagne 2016-2017 - bloc opératoire	8 773			8 773
Revenus de placements affectés à des équipements et services	36 652	12 781		49 433
Campagne 2016-2017 - bloc opératoire	25 298			25 298

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

4 - DONS AU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - CENTRE DE ROUYN-NORANDA (suite)

	Engagements au début	Engagements / désengagements	Dons de l'exercice	Engagements à la fin
	\$	\$	\$	\$
Dotation:				
Revenus de placement affectés à des équipements et services	32 972	10 317		43 289
Campagne 2016-2017 - bloc opératoire	20 814			20 814
Pie XII - Décès	7 947	1 550	7 998	1 499
Pédiatrie	1 488			1 488
Pharmacie	34 253	450		34 703
Obstétrique	5 992	90		6 082
Ophtalmologie	1 259			1 259
Fonds Propair (insuffisants rénaux)	9 170		4 439	4 731
Clinique neurologique	3 363			3 363
Clinique du diabète	465			465
Clinique coeur	100			100
Imagerie médicale	137	3 200		3 337
Fonds OLO	2 500		2 500	
Oncologie	38 775	1 500	3 833	36 442
Oncologie - Fonds épicerie	10 961		2 224	8 737
Clinique régionale de la douleur	2 000	1 440	1 000	2 440
Équipements et services	35 728			35 728
Pathologie	177 818			177 818
Soins aigus en santé mentale	3 289	8 495		11 784
Obstétrique/maternité - Unité mère-enfant	5 745			5 745
Salle d'urgence	1 600	1 100		2 700
Soins intensifs	2 534			2 534
Fonds Sourire de Martin - Radiothérapie	139 617			139 617
Clinique externe	250	80		330
Fonds Sacs Beat - L. Rivest		2 770		2 770
Campagne 2016-2017 - bloc opératoire	371 293		164 000	207 293
Campagne 2018-2019 - Cardiologie - Electrophysiologie		184 660		184 660
Demandes spécifiques :				
Hôpital gériatrique de jour	15 942			15 942
Revenus de placements affectés à des équipements et services	74 465	61 009	35 397	100 077
	<u>1 086 777</u>	<u>290 442</u>	<u>232 224</u>	<u>1 144 995</u>

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

5 - ACTIF NET AFFECTÉ - APPORTS REÇUS À TITRE DE DOTATIONS

L'organisme a reçu, au cours de l'exercice, un montant de 323 220 \$ (18 200 \$ en 2017) dont seuls les revenus d'intérêts pourront être utilisés et dont le capital devra être conservé à perpétuité.

6 - PLACEMENTS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Titres à revenus fixes	1 438 503	2 322 536
Actions cotées de sociétés ouvertes canadiennes	259 977	204 944
Actions cotées de sociétés ouvertes américaines	309 840	300 805
Encaisse et autres titres	1 692 161	577 364
	<u>3 700 481</u>	<u>3 405 649</u>

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$
	Coût	Amortis- sement cumulé
	\$	\$
Améliorations locatives	9 271	9 271
Mobilier et agencement	1 871	1 769
Équipement informatique	16 432	15 542
	<u>27 574</u>	<u>26 582</u>
	992	1 400

8 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Dons dirigés - Autres		
Solde au début	286 941	321 543
Montants encaissés au cours de l'exercice	21 675	26 955
Montant constaté à titre de produits	<u>(32 827)</u>	<u>(61 557)</u>
	<u>275 789</u>	<u>286 941</u>

9 - ÉVENTUALITÉ

Afin de cautionner les prix de tirages effectués dans le cadre d'activités de financement, l'organisme a contracté deux lettres de garantie respectivement de 41 500 \$ et de 44 500 \$ venant à l'échéance en 2019 et 2020.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

10 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement :

– Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

– Risque de prix autre :

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

Annexe - Activités de financement

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	ANNEXE A	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Tirage de voyages	131 292	125 560
Tournoi de golf	51 921	40 275
Porte à porte	60 083	66 827
Défi Maroc 2018	34 662	28 990
Dons en biens et services	43 910	20 849
	<u>321 868</u>	<u>282 501</u>
	-----	-----
CHARGES		
Tirage de voyages	48 754	46 045
Tournoi de golf	12 322	10 319
Porte à porte	11 215	13 023
Défi Maroc 2018	924	1 369
Dons en biens et services	43 910	20 849
	<u>117 125</u>	<u>91 605</u>
	-----	-----
	<u>204 743</u>	<u>190 896</u>
	-----	-----